

Pour accompagner les fichiers PDF de la revue *AHLA*, nous reproduisons un article de Louise Turcotte « Itinéraire d'un courant politique : Le lesbianisme radical au Québec » paru dans l'ouvrage *Sortir de l'ombre. Histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, sous la direction d'I. Demczuk et de F. W. Remiggi (vlb, 1998). Nous remercions Louise Turcotte et la maison d'éditions VLB de nous avoir donné l'autorisation de reproduire cet article éclairant sur ce qu'a représenté *AHLA* dans le contexte des années 1980 et 1990.

### **Itinéraire d'un courant politique : Le lesbianisme radical au Québec\***

*Louise Turcotte*

Aborder le mouvement des lesbiennes au Québec relève de l'exploiter tant son histoire, souvent controversée, reste à faire. Dans ces balbutiements, il importe avant tout de reconnaître la diversité des courants de pensée qui l'ont traversé, courants portés par des militantes qui se sont soit distinguées les unes et les autres par des points de vue différents, soit rapprochées par des objectifs similaires. Le lesbianisme radical est partie prenante de ce mouvement. S'il représente une position politique particulière, il ne fait aucun doute qu'il s'est toujours affirmé au sein du mouvement, tant au niveau de sa pratique militante qu'au plan de sa théorie politique. En privilégiant dès ses débuts la création d'espaces « pour lesbiennes seulement », le courant radical a favorisé en effet l'émergence d'une conscience politique et sociale : les lesbiennes pouvaient exister désormais en dehors des lieux où elles étaient définies soit par leur sexualité (les bars), soit par leur engagement politique (le féminisme). En « politisant » le lesbianisme et en développant une théorie qui considère l'hétérosexualité comme un système idéologique et politique,

---

\* Ce chapitre ne serait pas ce qu'il est sans l'apport exceptionnel de deux lesbiennes : Pascale Noizet et Irène Demczuk qui ont contribué à l'approfondissement des idées exprimées. Je tiens à les remercier chaleureusement. Le texte est dédié à Elisabeth (Betty) Lataillade, amie de longue date, décédée à Paris en octobre 1994 des suites d'un cancer du sein. En souvenir de nos itinéraires.

le lesbianisme radical a initié un champ du savoir tout en envisageant de nouvelles stratégies de lutte.

Ce chapitre a pour but de retracer l'histoire singulière de ce militantisme. Parce qu'une théorie politique n'émerge jamais en dehors du contexte qui lui a permis d'exister, la première partie du texte sera consacrée aux origines du lesbianisme radical dans sa relation avec le féminisme matérialiste. Si celles-ci se trouvent de l'autre côté de l'Atlantique – en France principalement –, la revue québécoise *Amazones d'hier lesbiennes d'aujourd'hui (AHLA)* a élaboré sa propre vision, laquelle sera analysée dans un deuxième temps. Nous examinerons en troisième lieu les moments forts qui ont marqué l'évolution du lesbianisme radical en dehors de la revue *AHLA*. Il faut signaler, avant d'aller plus à fond, que cet itinéraire pourrait faire l'objet de plus amples développements et de perspectives différentes<sup>1</sup> : comme tout courant politique, le lesbianisme radical ne tient pas qu'à un fil ; on pourrait même affirmer que c'est cette complexité qui en fait son intérêt.

### **Les origines du lesbianisme radical**

Pour retracer la genèse de ce courant, il faut d'abord expliquer les liens que les lesbiennes ont entretenus avec le mouvement de libération des femmes. On sait que les lesbiennes se sont investies massivement dans la lutte féministe, et ce dans la plupart des pays où elle s'est déployée. Or la présence de lesbiennes dans les différents groupes féministes a suscité des tensions et des débats qui dans certains cas sont restés internes aux groupes, mais qui dans d'autres instants ont émergé au grand jour, créant un conflit porteur d'une nouvelle perspective politique. L'une des premières causes de tension concernait la visibilité des lesbiennes : leur présence devait être la plus discrète possible afin de ne pas discréditer le mouvement des femmes, lequel refusait d'être amalgamé dans son ensemble au lesbianisme. C'est vers la fin des années 1970 que les lesbiennes se rendirent de plus en plus visibles en questionnant ouvertement l'hétérosexualité en tant que système politique à l'intérieur du mouvement féministe. Cette prise de parole représenta un tournant majeur qui a non seulement infléchi l'histoire du mouvement féministe mais aussi contribué à la naissance du lesbianisme radical.

En France, la remise en question de l'analyse et de la stratégie féministes s'est élaborée autour de la revue *Questions Féministes*<sup>2</sup>. À la suite de la publication de deux articles abordant la problématique du lesbianisme et de l'hétérosexualité dans leur relation à l'engagement féministe, de vives discussions éclatèrent dans le mouvement des femmes<sup>3</sup>. C'est à partir de ce moment que les lesbiennes commenceront à revendiquer un mouvement politique autonome. Tout en s'inscrivant dans la continuité de la lutte des femmes, il se voulait un mouvement de résistance axé sur la remise en question globale du système social fondé sur l'hétérosexualité. Notons que jusque-là, les revendications du féminisme radical s'inspiraient davantage du courant égalitariste que du radicalisme<sup>4</sup>. Or en concevant le lesbianisme non plus uniquement comme une orientation sexuelle mais comme une position politique, les lesbiennes ont confronté les féministes hétérosexuelles à la problématique du privé et du politique, et notamment à leurs rapports privés avec les hommes. S'est posée alors la question suivante : comment des féministes radicales qui voient les rapports entre hommes et femmes en termes de « classes de sexe » antagonistes peuvent-elles prétendre à l'égalité dans leurs rapports privés avec ceux qui constituent la classe dominante ? Simple contradiction pour certaines, une collaboration de classe pour les lesbiennes radicales<sup>5</sup>.

Il faut cependant préciser les tenants et aboutissants de ce débat. S'il portait sur l'analyse politique de l'hétérosexualité, les féministes qui y ont participé ne se sont pas forcément divisées en catégories étanches : des lesbiennes pouvaient également soutenir la tendance hétérosexuelle. L'opposition se cristallisa au sein de la revue et entraîna la dissolution du collectif de rédaction en octobre 1980. Les enjeux théoriques et stratégiques que pose le lesbianisme au sein du mouvement féministe sont clairement exposés dans cet énoncé formulé par des membres de l'ex-collectif :

La rupture au sein de *Questions Féministes* est venue directement d'un débat ou plutôt d'un conflit politique *dans le Mouvement* : à savoir la question du lesbianisme et de l'hétérosexualité dans leur rapport à l'engagement féministe. Ce conflit a pris une grande acuité à Paris à partir de mars 1980, mais il ne s'y limite pas. La question est posée partout, en province où existent des groupes et des journaux de lesbiennes et dans les Mouvements des différents pays. Elle n'est pas nouvelle non plus, elle a existé dès les débuts

des mouvements, en France dès 1970, où elle a été « résolue » par l'étouffement de la tendance « lesbienne politique<sup>6</sup> ».

Ce conflit a eu un tel impact qu'il est devenu la référence historique de la scission des lesbiennes avec le mouvement féministe. C'est de cette scission qu'est né le lesbianisme radical. Celui-ci s'est donc manifesté d'abord au plan de la stratégie politique avant qu'il ne devienne un courant théorique. Il faudra toutefois attendre 1981 pour voir la perspective lesbienne radicale s'affirmer lors d'une rencontre européenne tenue à Paris. Ce rassemblement a permis la création du Front des lesbiennes radicales. Le Front a produit la première plateforme où sera défini le principe fondateur du lesbianisme radical : « Le lesbianisme est pour nous une position politique<sup>7</sup> ». Les lesbiennes radicales organiseront par la suite diverses activités, dont des manifestations publiques ouvertement lesbiennes. Elles commenceront à se regrouper en dehors du mouvement féministe, et ce autant en France qu'en Belgique et en Suisse<sup>8</sup>.

Au Québec, les lesbiennes féministes radicales n'ont pas eu de confrontations aussi directes, publiquement du moins, avec la tendance hétérosexuelle du mouvement des femmes. En fait, la remise en question du féminisme et de la présence lesbienne dans ses rangs s'est surtout faite entre lesbiennes au sein de la Coop-Femmes, un organisme fondé à Montréal en 1976. Plusieurs de ses membres étaient très actives dans le féminisme et ne voyaient pas la nécessité de s'organiser en dehors de ce mouvement<sup>9</sup>. Or ce sont celles qui poseront les termes de ce débat qui introduiront le lesbianisme radical au Québec. Lorsqu'elles créeront le vidéo puis la revue *Amazones d'hier Lesbiennes d'aujourd'hui*, elles étaient déjà en contact avec des collectifs européens de lesbiennes radicales. Même si les enjeux étaient similaires à ceux qui prévalaient en Europe, et bien qu'elles se soient inspirées de la théorie élaborée en France à compter de 1980, les lesbiennes radicales du Québec n'ont pas engagé avec le mouvement féministe des débats publics sur l'hétérosexualité ; elles ont cherché plutôt à développer un mouvement politique de lesbiennes. Le lesbianisme radical québécois a emprunté ainsi, comme on le verra ci-après, son propre itinéraire.

## **Le corpus théorique d'émergence**

Les premiers jalons du lesbianisme radical se trouvent dans les tracts écrits pendant la confrontation avec le mouvement féministe en France. C'est donc par la critique du féminisme radical que le lesbianisme radical a commencé à articuler sa propre théorie. Dans un tract en date du 27 octobre 1980, le groupe de Jussieu affirmait :

Nous souhaitons pousser jusqu'au bout la logique de la théorie des classes sexuelles, la cohérence de la lutte contre la Différence, contribuer à la destruction de l'opposition privé/politique – prémisses théoriques du féminisme radical qui sont actuellement reniées, et dont nous nous sentons partie prenante. Mais nous pensons que ces théories du féminisme sont insuffisantes parce qu'elles n'intègrent pas la dimension oppressive du système hétérosocial (le pouvoir de la Différence s'exerce à travers ce qu'on appelle l'hétérosexualité). [...] Nous voulons lutter contre toutes les violences – même les plus discrètes – faites aux femmes, et aménager nos territoires de résistance<sup>10</sup>.

Les premières réflexions lesbiennes se sont appuyées en fait sur la théorie du féminisme radical qui incorporait la critique de « la différence » et le concept des classes sexuelles. C'est pourquoi, pour mieux comprendre les enjeux théoriques du lesbianisme radical, il faut d'abord expliquer ceux du féminisme radical. La revue *Questions Féministes* a été le véhicule par excellence de cette analyse dans le monde francophone. Dans l'éditorial du premier numéro, les principes de base étaient exposés comme suit :

La notion de radicalisme part du constat de (et d'une lutte politique contre) une oppression des femmes par le système social patriarcal. [...] C'est le système patriarcal qui nous pose "différentes" pour justifier notre exploitation, la masquer. C'est lui qui nous impose l'idée d'une "nature", d'une "essence" féminine. [...] *L'existence sociale des hommes et des femmes ne dépend nullement de leur nature de mâle ou de femelle, de la forme de leur sexe anatomique*<sup>11</sup>.

Cette vision s'oppose à un autre courant du féminisme. Souvent qualifié de féminisme culturel, celui-ci soutient l'idée d'une identité féminine qui serait fondée sur la différence anatomique ou culturelle entre les sexes. Dans la francophonie, les principales instigatrices de ce courant prônent une écriture au féminin qui serait plus proche du corps et qui trouverait sa source dans une essence féminine<sup>12</sup>. Ce

courant de la différence s'apparente au féminisme culturel américain, lequel est fondé sur les valeurs et la spiritualité féminines : l'existence des sorcières y est présentée comme un des modèles de résistance alors que le culte des déesses-mères devient l'expression de la lutte politique des femmes.

Le féminisme radical s'est également élevé contre les prémisses du féminisme marxiste qui était spécialement important en France :

Pour cette tendance, il ne s'agissait que *d'ajouter* diverses considérations sur les femmes, sans remettre en question le principe du monopole de la classe ouvrière, censée contenir dans sa lutte la subversion *totale* du système oppressif : le capitalisme. Contester sur le seul plan idéologique les mentalités et les institutions sexistes, sans fonder cette lutte sur une analyse matérialiste de l'oppression des femmes, est insuffisant<sup>13</sup>.

Le féminisme radical s'est donc inscrit résolument dans une démarche matérialiste en reprenant certains concepts marxistes, notamment celui de classe sociale dont il a appliqué le principe dialectique à celui de classe de sexe. Il s'agissait là d'une perspective novatrice, et l'un des moments marquants du développement de la théorie féministe : « Ainsi, si l'on fonde la notion de classe sociale correctement, dialectiquement – c'est-à-dire sur l'existence d'une dynamique oppressive, et non sur un contenu statique –, on peut poser les femmes comme appartenant à une même classe sociale de genre<sup>14</sup> ». On notera toutefois que les jalons de cette perspective matérialiste avaient été posés en 1970 dans un article intitulé « L'Ennemi principal ». Dans ce texte, Christine Delphy analysait le travail domestique des femmes à l'intérieur de la famille comme un rapport de production pour lequel il n'existe aucun salaire. Qualifié de mode de production domestique, Delphy soutenait que l'exploitation des épouses était à la base même du système patriarcal<sup>15</sup>.

C'est dans cette foulée que Colette Guillaumin formulera l'idée de l'appropriation privée et collective des femmes par les hommes – l'un des concepts les plus percutants du féminisme matérialiste qui prendra une signification fondamentale dans la théorie lesbienne radicale. Voici comment Guillaumin définissait ces formes d'appropriation :

La classe des hommes dans son ensemble approprie la classe des femmes, dans sa totalité et dans l'individualité de chacune, ET,

d'autre part, chacune des femmes est l'objet de l'appropriation privée par un individu de la classe des hommes. La forme de cette appropriation privée est le mariage, lequel introduit un certain type de contractualité dans les rapports de sexes.

L'appropriation sociale des femmes comporte donc *à la fois* une appropriation collective et une appropriation privée, et il y a contradiction entre les deux<sup>16</sup>.

Cette réflexion entraînera une reconceptualisation des rapports de sexe. Les féministes matérialistes ne parleront plus de l'exploitation, mais plutôt de l'appropriation des femmes dans leur individualité physique et mentale par la classe des hommes. Ce système social, que Guillaumin nomme sexage, s'apparente à celui de l'esclavage où c'est le corps comme « machine-à-force-de-travail » qui est approprié à des fins productives :

Peu d'entre nous réalisent à quel point la relation sociale de sexe présente une spécificité qui fait d'elle une parente de la relation d'esclavage. Le statut de « sexe » (le sexe c'est nous) découle des rapports de classe de sexe qui se fondent sur l'appropriation matérielle de l'individualité physique et non sur le simple accaparement de la force de travail<sup>17</sup>.

En analysant le système patriarcal, le féminisme matérialiste a ignoré cependant un aspect primordial des rapports sociaux de sexe, soit l'hétérosexualité. Même si ce corpus est extrêmement riche et a parfois laissé sous-entendre la problématique de l'hétérosexualité, ce n'est pas à ce niveau qu'il a élaboré ses principes de base<sup>18</sup>. L'hétérosexualité y est vue comme une pratique sexuelle à l'intérieur du système patriarcal, et pour ces féministes, c'est l'abolition de ce système qui mettra fin à l'hétérosexualité :

Au plan des pratiques sexuelles, la distinction entre homo- et hétérosexualité n'aura plus de sens [dans une société non patriarcale] puisque les individus se rencontreront sur le fondement de leur singularité (individu spécifique avec telle histoire) et non sur celui de leur identité de sexe<sup>19</sup>.

Cette vision sera récusée par Monique Wittig dans un texte intitulé « La Pensée straight », lequel révolutionnera l'approche théorique et politique de l'appropriation des femmes<sup>20</sup>. En effet, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, toute la lutte des femmes – de la défense de leurs droits à la lecture féministe de leur oppression – était réfléchie à partir du « point

de vue des femmes », cela allait de soi. Cette analyse s'était affinée au fil des ans ; elle s'était séparée en tendances comme cela se passe dans tout mouvement de libération, mais jamais ce postulat n'avait été questionné. Le consensus de base semblait d'ailleurs incontestable. Or voilà que pour Monique Wittig, « il serait impropre de dire que les lesbiennes vivent, s'associent, font l'amour avec des femmes car " femme " n'a de sens que dans les systèmes de pensée et les systèmes économiques hétérosexuels. Les lesbiennes ne sont pas des femmes »<sup>21</sup>. Ici, c'est la catégorisation elle-même, qu'elle soit nommée de « sexe » ou de « genre », qui n'avait jamais été questionnée par le féminisme. Pour la première fois, l'hétérosexualité est traitée comme un système politique-idéologique, et non plus comme une simple pratique sexuelle.

Dans un article subséquent, Wittig ira plus loin en déclarant que les lesbiennes doivent renverser la classe des femmes :

[...] notre survie exige de contribuer de toutes nos forces à la destruction de la classe – les femmes – dans laquelle les hommes s'approprient les femmes et cela ne peut s'accomplir que par la destruction de l'hétérosexualité comme système social basé sur l'oppression et l'appropriation des femmes par les hommes et qui produit le corps des doctrines sur la différence entre les sexes pour justifier cette oppression<sup>22</sup>.

Wittig toutefois ne se limite pas au rôle de l'hétérosexualité ; elle aborde également la question du « sujet » et de la « conscience de classe ». Ici, il ne s'agit pas seulement d'établir une définition du sujet au niveau collectif, mais aussi à un niveau individuel : « une fois qu'on a pris connaissance de l'oppression, on a besoin de savoir et d'expérimenter qu'on peut se constituer comme sujet (en tant qu'opposé à objet d'oppression<sup>23</sup>). » La nécessité de faire prendre conscience aux femmes qu'elles font partie d'une même classe, de par leurs conditions matérielles d'appropriation, doit s'accompagner de l'idée qu'elles existent en tant que sujet. Or chaque femme n'existe individuellement qu'à travers la définition hétérosexuelle des catégories de sexe<sup>24</sup>. On ne peut donc concevoir la destruction des classes de sexe sans l'élimination des catégories de sexe. En refusant l'hétérosexualité, les lesbiennes deviennent, selon Wittig, des « sujets libres » dans un système de classes de sexe, de la même façon que les esclaves marrons le devenaient en s'échappant du système de l'esclavage. Partant, le lesbianisme représente pour les femmes la seule



forme sociale qui puisse les rendre libres : « lesbienne est le seul concept que je connaisse qui soit au-delà des catégories de sexe (femme et homme) parce que le sujet désigné (lesbienne) n'est pas une femme, ni économiquement, ni politiquement, ni idéologiquement<sup>25</sup> ».

Si les textes de Monique Wittig ont suscité un débat, il faut cependant noter que cette confrontation n'opposera pas de façon tranchée les hétérosexuelles d'un côté et les lesbiennes de l'autre. En effet, les lesbiennes féministes, qui sont en désaccord avec l'analyse radicale de l'hétérosexualité, appuieront la position avancée à la même époque par l'américaine Adrienne Rich. Pour cette théoricienne lesbienne féministe, l'hétérosexualité « n'est en rien une préférence mais quelque chose qui a dû être imposé, dirigé, organisé, répandu par la propagande et maintenu par la force<sup>26</sup> ». L'hétérosexualité est présentée ici comme une institution politique à l'intérieur du système patriarcal alors que l'existence lesbienne s'intègre dans un continuum de résistance des femmes au patriarcat – le « continuum lesbien » –, lequel inclut aussi « les femmes seules, résistantes au mariage, vieilles filles, veuves autonomes et/ou lesbiennes [qui] ont réussi à différents niveaux à ne pas collaborer<sup>27</sup> ». Il est d'ailleurs intéressant d'observer que la notion de collaboration – celle-là même qui a fait couler tant d'encre et soulevé autant de critiques virulentes à l'endroit des lesbiennes radicales –, est énoncée de façon affirmative dans l'article de Rich. Lorsque le lesbianisme devient politique, il passe selon elle par la conscience d'une « identification-aux-femmes ». L'analyse de l'hétérosexualité proposée par Rich reste donc dans le même cadre que celui élaboré par la théorie féministe du patriarcat<sup>28</sup> : elle se fait du « point de vue des femmes ». Or pour le lesbianisme radical, parler de « contrainte à l'hétérosexualité » est une sorte de pléonasmе puisque nous sommes en présence d'un système politique fondé sur l'hétérosexualité, et non d'une pratique hétérosexuelle répressive qui serait instituée comme modalité ou composante du patriarcat. Les pensées d'Adrienne Rich et de Monique Wittig ont constitué les deux pôles qui caractériseront les divergences entre lesbiennes féministes et lesbiennes radicales. Il faut ajouter toutefois que depuis lors, Wittig identifie son analyse politique de l'hétérosexualité comme relevant plutôt d'un « lesbianisme matérialiste<sup>29</sup> ».

## De la rupture politique à la théorie

Tel que mentionné précédemment, les écrits de Monique Wittig ont provoqué de vives discussions dans le mouvement féministe, en France et au Québec notamment, mais c'est un autre texte qui fut à l'origine de la rupture politique entre les lesbiennes radicales et les féministes françaises. Intitulé « Oppression, déterminisme et liberté : À propos de la collaboration », ce document fut rédigé par une membre du groupe de Jussieu et distribué lors de la Rencontre lesbienne tenue à Paris en juin 1980<sup>30</sup>. On y retrouvait les prémisses théoriques et politiques du lesbianisme radical tel qu'il se développera dans l'Europe francophone. Ainsi pour l'auteure, l'hétérosexualité « pose comme norme de fonctionnement social [...] le fait pour une femme de collaborer avec l'opresseur ; elle dépolitise l'antagonisme hommes/femmes en individualisant et en "humanisant" des rapports d'oppression »<sup>31</sup>. Le texte rappelait par ailleurs le conflit survenu au sein du mouvement féministe français après que les féministes aient été traitées de « collabos ». Bien que l'on ait tenté de clarifier les termes de ce débat, nous pouvons affirmer qu'il est resté de cette confrontation un goût de fiel qui n'a jamais été exposé ni politiquement ni théoriquement sur la place publique.

Ce n'est qu'en 1985 que l'on a obtenu un éclairage important sur les notions de consentement et de collaboration, spécialement au niveau de l'usage accepté de l'un et du rejet de l'autre. Dans un article portant sur le présumé consentement des femmes à leur oppression, Nicole-Claude Mathieu a écrit que la collaboration peut « exister objectivement, pour des bénéfices limités, mais sans la pleine conscience des conséquences de ses actes *pour lui-même* par le sujet », tandis que le consentement « suppose déjà la conscience pleine, libre, du sujet et au moins la connaissance des *termes du contrat*, sinon de toutes ses conséquences<sup>32</sup> ». Doit-on conclure que la collaboration des féministes hétérosexuelles ne peut être analysée qu'à travers leur « inconscience » des enjeux socio-politiques de l'hétérosexualité ? Ne pourrait-on pas alors parler de conscience féministe dominée lorsqu'elles ne peuvent dénoncer l'hétérosexualité que selon les termes de la contrainte hétérosexuelle ? Le débat reste à faire.

Entre 1979 et 1981, au moment où se déroulaient tous ces débats, le collectif Vidéo-Amazone tournait au Québec un documentaire sur les lesbiennes. Si les membres du collectif provenaient d'horizons divers,

c'est grâce entre autres à leurs échanges avec l'Europe que le lesbianisme radical fera son apparition de ce côté-ci de l'Atlantique. La diversité du groupe aura un impact toutefois sur la trajectoire du courant québécois, et ce tant au plan de l'action que de la réflexion. Un second facteur qui a très certainement contribué à l'originalité du lesbianisme radical au Québec est le fait que ses fondatrices connaissaient en partant les travaux de plusieurs théoriciennes américaines<sup>33</sup>.

À l'instar de sa contrepartie française, le lesbianisme radical québécois se veut un courant d'analyse politique de l'appropriation des femmes qui se différencie de la théorie féministe par la place centrale qu'il accorde à l'hétérosexualité. Dans son analyse, il insiste sur deux points : premièrement, l'hétérosexualité n'est pas une pratique sexuelle mais un système social, une pierre angulaire de l'appropriation des femmes ; deuxièmement, les lesbiennes échappent en partie à ce système parce qu'elles n'entretiennent pas, au niveau privé, de relations avec les hommes. Elles échappent donc à l'appropriation privée, mais non à l'appropriation collective puisqu'elles font partie de la classe des femmes et subissent ainsi les mêmes conséquences, dont des salaires inférieurs et le harcèlement sexuel pour n'en nommer que deux.

Le lesbianisme radical se distingue des autres courants politiques bien qu'il puisse entretenir des liens avec eux. Dès son apparition en Europe et au Québec, on l'a vite associé au séparatisme lesbien américain. Or sauf quelques exceptions, les lesbiennes séparatistes se rapprochent plutôt du courant féministe culturel que nous avons invoqué précédemment. Selon la perspective séparatiste, les hommes et les femmes forment des groupes naturels ou culturels différents ; les séparatistes prônent en outre un renversement des rapports de force par le développement de nouvelles structures idéologiques, politiques et culturelles orientées exclusivement vers les femmes et les lesbiennes. En revanche, si la stratégie du lesbianisme radical est la création d'un mouvement politique de lesbiennes, son objectif principal est de révolutionner les structures hétérosociales ; on lutte ici pour une société où les catégories « hommes » et « femmes » seront abolies et non renforcées, notamment par la croyance en une essence ou une nature intrinsèque à l'une et à l'autre de ces catégories<sup>34</sup>. La confusion entre le radicalisme et le séparatisme vient du fait que les expressions

politique et théorique du lesbianisme radical québécois – soit le vidéo et la revue *Amazones d’hier lesbiennes d’aujourd’hui* – se sont concrétisées par une stratégie organisationnelle qui s’exprime succinctement : « Pour lesbiennes seulement ». Ces trois petits mots marqueront l’histoire du lesbianisme radical au Québec puisqu’ils représentaient à l’époque une toute nouvelle stratégie. On verra dans la section suivante que cette histoire est indissociable de celle de la revue qui en a été la principale instigatrice.

### **Amazones d’hier lesbiennes d’aujourd’hui<sup>35</sup>**

*Amazones d’hier lesbiennes d’aujourd’hui (AHLA)* a d’abord été le titre d’un vidéo réalisé par quatre lesbiennes qui s’étaient rencontrées à la Coop-Femmes quelques mois avant sa fermeture en novembre 1979<sup>36</sup>. Deux d’entre elles faisaient partie du groupe tandis que les autres l’avaient quitté l’année précédente à cause de divergences politiques. Lancé en avril 1981, le vidéo a pris la forme d’un documentaire où une dizaine de lesbiennes montréalaises s’expriment sur leur vie personnelle, leur conception du lesbianisme et du féminisme, et sur des thèmes tels le travail, les relations amoureuses et la sexualité. Une première au Québec, le collectif Vidéo-Amazone a décidé que le documentaire s’adresserait uniquement aux lesbiennes en contrôlant sa distribution. Une membre du collectif se chargeait donc de chaque projection, laquelle était toujours suivie d’une discussion avec les spectatrices, l’objectif principal du vidéo étant de susciter les échanges entre lesbiennes. En rétrospective, nous pouvons affirmer sans complaisance que ce but a été largement atteint. Grâce à la traduction réalisée à l’Office national du film du Canada, des centaines de lesbiennes ont pu voir le vidéo non seulement au Québec mais aussi au Canada anglais, en Europe et aux États-Unis.

### **La revue AHLA**

En mars 1982, le même collectif lançait une revue afin de poursuivre le travail de réflexion amorcé avec le documentaire. Si le lesbianisme radical existait déjà en Europe, au Québec l’année 1982 a constitué en quelque sorte l’« an zéro »<sup>37</sup>. À partir du numéro de juin 1982, *AHLA* se définissait comme une « revue d’échange, d’information et de réflexion politique avec une emphase sur le lesbianisme radical ». Dès le départ, la stratégie d’action et de diffusion privilégiée par le collectif était

d'affirmer sans équivoque son parti pris de s'adresser uniquement à des interlocutrices lesbiennes. Ce choix politique s'est traduit par la mention « Pour lesbiennes seulement » placée bien en évidence sur la page couverture de chaque numéro. En 1988, le collectif réaffirmait sa position en ces termes : « Nous persistons à publier pour lesbiennes seulement parce que [...] nous voulons signifier par ce choix sans cesse renouvelé qu'il demeure essentiel, selon notre point de vue, que les politiques du lesbianisme s'élaborent entre lesbiennes<sup>38</sup> ».

Cette stratégie a eu une incidence évidemment sur le lectorat et sur le réseau de distribution. Ainsi le tirage se situera, en moyenne, autour de 450 exemplaires ; jusque vers 1986, *AHLA* comptera une centaine d'abonnées. La revue ne sera distribuée que dans les librairies gaies et féministes à Montréal, Québec, Ottawa, Bruxelles et Paris ; aucun dépôt légal ne sera effectué et aucun abonnement à des institutions telles les universités ou bibliothèques ne sera accepté. La revue étant imprimée par une lesbienne du collectif, tout le processus de production respectait scrupuleusement le choix politique retenu.

Initialement, *AHLA* était publiée quatre fois par année, mais après six ans de production intense l'essoufflement entraîna un ralentissement progressif du rythme de parution qui se situe désormais autour d'un numéro par année. En 24 numéros, la revue a produit plus de 2 000 pages, la majorité étant constituée d'analyses et de théories politiques. Durant les premières années, l'information occupait également une place importante, reflétant en cela l'effervescence politique des lesbiennes dans la plupart des pays occidentaux au début des années 1980. On y rapportait essentiellement la vivacité des groupes de lesbiennes par l'entremise de comptes rendus, de bilans, d'entrevues et de chroniques. Nonobstant la présence d'une invitation en anglais dans chaque numéro, les lesbiennes anglo-québécoises n'ont jamais soumis de textes ; les seuls articles traduits proviendront d'Américaines. Il faut dire qu'à l'époque, les rapports avec les lesbiennes anglophones et allophones étaient pratiquement inexistantes ; malgré les efforts et des unes et des autres, cette situation ne s'est malheureusement pas beaucoup améliorée.

*AHLA* a toujours été conséquente avec sa propre définition du lesbianisme radical : « Le lesbianisme radical, c'est vouloir la destruction du système social de l'hétérosexualité », mais c'est aussi

« vouloir créer une collectivité lesbienne, une communauté lesbienne, c'est d'abord et avant tout s'occuper de nous pour nous<sup>39</sup> ». On peut certifier que les premières années ont été marquées par des prises de position assez tranchantes qui privilégiaient une rupture des lesbiennes avec tout autre groupe – féministe, gai, de gauche ou syndical –, et ce afin de construire notre propre regroupement politique autonome. La question de la visibilité est vite apparue au centre des questionnements politiques de la communauté lesbienne de Montréal. La revue posait le débat en ces termes :

Est-ce qu'être visible entre nous signifie ne nous reconnaître qu'une sexualité semblable ou est-ce que cela signifie aussi, et surtout, rendre entre nous visible le fait que le lesbianisme est en soi une force politique à même de se mesurer contre le patriarcat et ce, en dehors du masque du féminisme ?<sup>40</sup>

Dans ses éditoriaux, le collectif (nommé « collective » au début) a également pris position sur différents événements qui ont interpellé les lesbiennes. À titre indicatif, il a interrogé la présence lesbienne au sein de l'Association pour les droits des gais et lesbiennes du Québec (ADGLQ) et dans les activités féministes. De même, il a sévèrement critiqué l'apparition du sadomasochisme lesbien.

Comme tout courant politique naissant, ces analyses initiales étaient animées par la révolte et la rage ; elles furent rédigées à coups de phrases choc qui exprimèrent l'urgence de se rassembler en tant que lesbiennes sur une base politique. Dès octobre 1983, le collectif a commencé toutefois à sortir de cette urgence révolutionnaire de se constituer en communauté à tout prix ; il s'est davantage intéressé alors à l'élaboration d'une perspective politique lesbienne. On assista ainsi à un changement de regard : *AHLA*, qui s'était d'abord préoccupé exclusivement des milieux lesbiens, deviendra une revue de réflexion politique qui misera sur l'analyse des grands phénomènes sociaux à partir d'une perspective lesbienne radicale :

Il nous faut maintenant élaborer une perspective lesbienne et radicale des réalités de l'heure : soit le racisme, les classes sociales [...] Il est grand temps de se mettre sur la voie d'une telle réflexion afin que le lesbianisme radical [...] soit ancré dans la société dans laquelle nous vivons et nous luttons.<sup>41</sup>

Pour atteindre ce nouvel objectif, le collectif décida de produire des dossiers et des numéros thématiques. Le choix du thème était guidé par le désir d'en approfondir certains aspects tout en offrant des axes de réflexion et des points de vue différents. Si les dossiers ont permis d'élargir le nombre de collaboratrices, il importe de noter que ces dernières n'étaient pas forcément en accord avec les prémisses du lesbianisme radical ; elles partageaient cependant une perspective lesbienne politique.

À compter de 1983, la théorie politique et l'analyse thématique occupèrent donc une place prépondérante. Du côté de la théorie – le souci premier du collectif –, l'approfondissement du lesbianisme radical exigera une relecture des écrits les plus influents, d'où la chronique « Textes politiques » où seront republiés les articles de théoriciennes américaines, principalement les séparatistes des années 1970, et ceux d'Européennes, dont Monique Wittig et des membres du Front des lesbiennes radicales. Du côté de l'analyse thématique, la plupart des dossiers seront pris en charge par des lesbiennes qui ne feront pas partie du collectif. L'amour, la campagne, l'oppression, l'argent, le fascisme, la maternité, la grosseur, la littérature et la presse lesbiennes seront parmi les thèmes abordés. Aussi convient-il de revoir sommairement quelques-uns des dossiers les plus percutants.

Il n'est pas étonnant que le premier dossier réalisé en mars 1983 ait porté sur les relations amoureuses, sujet amplement discuté à l'époque où la problématique des relations multiples accaparait nos jours et surtout nos nuits. Il faut dire qu'à cette période, le couple monogame était remis en question puisqu'il était vu comme faisant partie des normes hétérosexuelles. En 1984, le « Dossier campagne » provoquera pour sa part un débat houleux entre les lesbiennes radicales et séparatistes quant aux stratégies à adopter pour l'existence d'une communauté. Rappelons à cet égard que dès la fin des années 1970, nombre de lesbiennes ont acheté des terres à la campagne afin de créer, dans une optique séparatiste, de petites communes semblables à celles qui existaient déjà aux États-Unis.

C'est l'oppression, toutefois, qui s'avérera l'une des grandes préoccupations de la revue. Dans le premier dossier qui lui a été consacré, en novembre 1984, *AHLA* visait à conscientiser les lesbiennes sur les différentes formes d'oppression, et surtout à les

interpeller sur leurs propres préjugés tout en ne perdant pas de vue que ce sont d'abord les dominants qui en tirent profit. L'analyse du discours dominant a été reprise de façon plus précise en novembre 1986. Ce dossier sur la montée de la droite a été colligé au moment où apparaissaient sur les murs de Montréal des graffiti fascistes ; il a coïncidé également avec les succès en France du Front national, le parti d'extrême-droite dirigé par Jean-Marie Le Pen, et avec l'émergence au Canada de REAL Women, un organisme qui dénonçait publiquement les lesbiennes qui travaillaient dans les organisations féministes. La revue a traité de tous ces événements afin de faire comprendre comment

Une société de droite est impensable sans l'exploitation privée et collective des femmes par les hommes. Pensé comme un tout à l'échelle internationale, le système actuel serait impossible sans cette donnée fondamentale. L'oppression, l'invisibilisation et la répression des lesbiennes ne sont pas un épiphénomène, un effet secondaire dérivé du système de domination. Elles sont au cœur de sa logique<sup>42</sup>.

Contrainte si puissante qu'elle passe communément pour un phénomène naturel, la maternité a été scrutée dans un numéro intitulé « La maternité revue et rejetée ». Avec son titre provocateur qui donnait d'emblée l'angle par lequel le sujet serait abordé, ce dossier de juin 1988 fut élaboré alors que se tenaient dans le mouvement féministe des débats sur les nouvelles technologies de reproduction humaine (NTRH), et où l'on assistait à la résurgence des courants de pensée à connotation essentialiste<sup>43</sup>. Face au déploiement de ces techniques, de plus en plus de féministes se mirent à considérer la maternité comme un pouvoir ; elles contribuèrent en conséquence à « resacraliser » l'expérience de la procréation en opposition à sa technocratisation. S'inscrivant en porte-à-faux de ces discours, *AHLA* présenta la maternité comme étant d'abord un lieu d'appropriation et d'exploitation du corps des femmes, le développement des NTRH ne transformant pas qualitativement ce rapport. Le dossier chercha à rendre compte d'analyses et d'expériences qui privilégient le refus de la maternité, seule position qui permettrait de résister à cette appropriation.

Motivé par le fait que l'obsession de la minceur est réelle, qu'elle s'adresse aux femmes qui croient pouvoir résorber leurs dix kilos en



trop, le collectif a publié en 1992 un dossier sur l'idéologie entourant la grosseur, une autre contrainte qui fut abordée sous un angle original. Intitulé « La grosseur : Obsession ? Oppression ! », ce numéro voulait montrer avant tout que la grosseur n'est pas une obsession mais une oppression sociale. Il s'est attaqué aux préjugés et aux discours des chercheurs, psychiatres et médecins :

Et s'il fallait mettre à jour que le discours scientifique repose finalement sur des prémisses ou des paradigmes préexistants à la recherche elle-même et que ces paradigmes reposent tout simplement sur des préjugés sociaux, cela démontrerait que tout objet d'étude ne peut être considéré comme étant neutre au départ. [...] Et tant que ce pouvoir ne sera pas dénoncé on continuera à croire à la maladie de l'obésité parce qu'en réalité c'est dans leur tête qu'on est gros<sup>44</sup>.

La revue s'est penchée finalement sur plusieurs grands débats qui ont traversé la société. Un en particulier mérite d'être souligné, soit celui que l'on surnomma la crise d'Oka<sup>45</sup>. Selon l'analyse lesbienne radicale, le nationalisme québécois a été responsable à cette occasion du peu de solidarité de la part des francophones à la cause amérindienne, et des manifestations de racisme que l'on a vu alors, notamment chez certains habitants vivant près des lieux où les événements se sont déroulés. Cette analyse faisait aussi l'analogie entre la stratégie des Amérindiens qui ont réussi à faire reconnaître leur cause auprès des organisations internationales, et l'impossibilité pour les lesbiennes d'en faire autant ; on notait en effet qu'aucune organisation n'avait encore songé à aider les lesbiennes et les gais qui demandent un statut de réfugié politique, et ce malgré le fait qu'en maints pays l'homosexualité est un crime passible d'emprisonnement sinon de la peine de mort<sup>46</sup>.

Cet inventaire nous amène à conclure que si les lesbiennes radicales sont concernées par ce qui se passe dans leur communauté, elles s'intéressent aussi à une gamme de phénomènes sociaux qu'elles analysent du point de vue des rapports de sexes et de leur position en tant que lesbiennes. Elles ont produit des textes percutants, novateurs et parfois provocants ; c'est ce qui rend *AHLA* un outil incontournable dans l'histoire de la pensée lesbienne québécoise. Que l'on soit d'accord ou non avec les prémisses du lesbianisme radical, on ne peut nier en dernière instance que la revue demeure un puissant instrument de critique des discours dominants<sup>47</sup>.

## **Un collectif qui s'implique**

Si le collectif d'*AHLA* a d'abord été une équipe éditoriale en charge d'une revue, il a également été impliqué – en tant que groupe ainsi que par la participation individuelle de ses membres – dans bon nombre d'activités de la communauté lesbienne. Commenant avec la distribution du vidéo, ce militantisme s'est poursuivi avec l'organisation de rencontres sur des thèmes touchant le lesbianisme politique. Dès octobre 1982, lors de la première Journée de visibilité lesbienne, le collectif mettait sur pied un atelier sur le lesbianisme radical. En février 1984, il invitait la sociologue Colette Guillaumin, l'instigatrice de la théorie de l'appropriation des femmes, alors qu'en mai 1990, c'était au tour de Sarah Hoagland, une importante théoricienne du lesbianisme séparatiste aux États-Unis, de prendre la parole<sup>48</sup>. En juin 1991, la revue rassemblait, dans le cadre d'un panel sur les actions politiques hors du mouvement, cinq lesbiennes qui s'étaient impliquées dans des événements féministes ou des organisations mixtes. En avril 1992, deux membres du collectif organisaient de leur côté un atelier qui conduira un an plus tard à la création du groupe Action Politique Lesbienne.

En rétrospective, on peut affirmer que le militantisme d'*AHLA* avait pour principal objectif de susciter des réflexions et des questionnements sur l'organisation et les idéologies politiques de la communauté lesbienne, laquelle a été fort dynamique dans la décennie 1980-1990<sup>49</sup>. Or voyant la communauté se développer davantage sur le modèle d'une minorité culturelle, avec ses lieux de rencontres et ses expressions artistiques multiples, le collectif d'*AHLA* estimait que ce genre de rassemblement, bien que primordial, ne pouvait trouver de raison d'être que dans un mouvement politique axé sur un changement social global.

L'idée d'un mouvement politique a été au cœur de presque tous les débats suscités par les membres d'*AHLA*. Si la question du pourquoi a été largement discutée, celle du comment, c'est-à-dire la structure dudit mouvement, a engendré pour sa part une véritable controverse lors de la Journée de visibilité de 1986 quand le projet d'une association nationale fut présenté. Jusque-là, aucun groupe ne prétendait vouloir parler au nom de l'ensemble des lesbiennes au Québec, mais voilà que l'on proposait de fonder une association qui

emprunterait la structure classique d'un organisme sans but lucratif et qui agirait comme porte-parole de la communauté. *AHLA* s'opposa à cette formule, suggérant plutôt la mise sur pied d'une coalition de groupes et d'individus, ce qui lui paraissait plus représentatif du mode de fonctionnement privilégié historiquement par les lesbiennes. Dit autrement, pour le collectif, la création d'un mouvement politique ne signifiait pas une structure de type traditionnel, mais des actions concertées sur différents fronts menés par différents groupes. Dans son éditorial du mois de novembre 1986, *AHLA* prit position non seulement contre la forme préconisée mais aussi contre la manière dont elle avait été proposée.

### **Radicalisme et féminisme**

À partir de 1986, *AHLA* commence à faire des interventions dans le milieu féministe. La première a lieu à la suite d'une invitation à participer à la conférence de l'Association des périodiques féministes du Canada. Lors de cette rencontre, nous avons demandé à l'Association d'inclure dans sa nomenclature la catégorie « périodiques lesbiens », car en tant que revue lesbienne radicale, nous ne considérons pas être représentées par le vocable féministe. Cette problématique était évidemment nouvelle pour l'ensemble des périodiques, majoritairement de langue anglaise. Si aucun consensus ne s'est dégagé, la question du rapport entre lesbianisme et féminisme a suscité suffisamment d'intérêt pour être portée à l'ordre du jour de l'année suivante. Or cette seconde conférence n'a jamais eu lieu. Le Secrétariat d'État à la promotion de la femme a menacé de retirer son financement si l'Association ne supprimait pas de son programme les ateliers sur le lesbianisme. Malheureusement, il n'y a pas eu là non plus de consensus quant à la stratégie à adopter face à cette politique discriminatoire ; la conférence a donc été annulée. Ajoutons de suite que l'incident, pourtant lourd de conséquences, a très peu été couvert ou discuté dans les presses féministe et lesbienne<sup>50</sup>.

En 1988 se tient à Montréal la Foire du livre féministe, événement d'envergure internationale. Au départ, les organisatrices prévoient inclure la dimension lesbienne dans différents ateliers, tandis que les revues lesbiennes exigeaient des ateliers séparés qui seraient inscrits au programme officiel. Après quelques rencontres, ces demandes furent acceptées et les ateliers furent incorporés dans le programme.

Deux séances professionnelles ont également eu lieu pour les périodiques lesbiens. Cette visibilité toutefois a soulevé une certaine controverse. L'écrivaine Madeleine Gagnon a rapporté que l'organisation avait été « noyauté » par les lesbiennes radicales<sup>51</sup> ; en réalité, seulement cinq ateliers sur 75 avaient une thématique lesbienne, et ce sont des lesbiennes féministes en majorité qui ont participé à la Foire. Même si la critique n'a pas entraîné un réel débat sur la question, il faut bien admettre qu'il s'agit là d'une des rares réactions de la part des féministes hétérosexuelles face à une toute aussi rare visibilité lesbienne dans un événement féministe de telle portée.

*AHLA* n'a pourtant pas ménagé ses efforts pour tenter de susciter le débat entre féminisme et lesbianisme politique. Ce fut d'ailleurs le titre de son atelier lors du colloque « Le Féminisme à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle » organisé en 1991 par la revue féministe *La Parole métèque*<sup>52</sup>. En fait, il n'y a jamais eu de discussions au Québec entre lesbiennes radicales et féministes hétérosexuelles sur toute cette question. Il serait urgent cependant que le mouvement féministe reconnaisse l'analyse politique des lesbiennes radicales comme un apport essentiel à la lutte des femmes, car face à la détérioration croissante des conditions matérielles de la vie des femmes, il faut revoir les stratégies de lutte.

### **Le radicalisme : une perspective d'ensemble**

Bien qu'*AHLA* en ait été le principal vecteur, le lesbianisme radical n'a jamais été l'affaire d'un seul collectif au Québec. Partant, cet itinéraire serait incomplet s'il ne faisait pas état des autres groupes qui ont milité dans une perspective radicale, ou qui ont adopté une position radicale dans le cadre d'actions spécifiques. On verra dans cette troisième section que la longévité de ces divers regroupements a varié, et que certains d'entre eux ont été mis sur pied spontanément en réaction à des événements qui ont révélé de façon particulière l'oppression des femmes et des lesbiennes. Si plusieurs membres d'*AHLA* ont participé à ces groupes – parfois de manière sporadique, parfois sur une base régulière – leurs problématiques n'étaient pas forcément celles mises de l'avant par la revue. Toutefois, la multiplication de ces collectifs au cours des années 1980 a contribué à l'élargissement de la perspective du lesbianisme radical.

## **Des groupes en action**

C'est à la suite d'un atelier tenu lors de la Journée de visibilité de 1982 que s'est formé le premier groupe de discussion de lesbiennes radicales. Celui-ci comptait une vingtaine de membres qui se rencontraient une fois par semaine pour analyser des textes pionniers. Cette formation conduira par ailleurs à d'autres actions. En septembre 1984, par exemple, lors de la venue à Montréal de Jean-Paul II, quelques membres occupaient les salles de rédaction des principaux quotidiens afin de diffuser un communiqué de presse dénonçant le discours répressif du pape à l'endroit des femmes<sup>53</sup>. De même, ce sont des lesbiennes issues du groupe de discussion qui ont animé l'atelier à la Journée de visibilité de 1984 où a émergé la proposition d'un débat entre lesbiennes féministes et lesbiennes radicales. Intitulée « Si la chicane vous intéresse », cette rencontre tenue le 23 novembre 1984 a fourni l'un des rares moments où les lesbiennes des deux tendances ont pu échanger sur leurs divergences. Ce débat a permis en outre de faire connaître aux 200 participantes les positions politiques et théoriques qui opposaient une partie de la communauté lesbienne. Ce fut l'occasion aussi pour quelques lesbiennes féministes d'exprimer leurs déceptions face au mouvement des femmes.

Après l'éclatement du groupe de discussion au début de 1985, certaines de ses membres se sont jointes à d'autres organismes qui ne partageaient pas forcément leur tendance politique. Mentionnons, à titre indicatif, les Lesbiennes contre la droite, le collectif de l'émission radiophonique *Interférences lesbiennes*, le groupe LG5 qui militait contre l'oppression de la grosseur, les Archives lesbiennes Traces, la Coop lesbienne qui s'occupe à ce jour de prêter de l'argent aux projets de lesbiennes, ainsi que le groupe Arts et Gestes qui administrait l'école Gilford<sup>54</sup>. Parallèlement, *AHLA* mettait sa presse à la disposition de ces organismes et devenait l'imprimerie pour à peu près toutes les publications lesbiennes de l'époque. On voit donc comment, au milieu des années 1980, la priorité des lesbiennes radicales était de créer le plus grand nombre possible d'espaces lesbiens.

En 1989, en réaction à la tuerie à l'école Polytechnique, des lesbiennes radicales organisaient avec d'autres lesbiennes une manifestation suivie d'une conférence<sup>55</sup>. Même si l'invitation et le communiqué de presse ne contenaient aucune allusion au lesbianisme,

peu de groupes de femmes ont répondu à l'appel et l'événement a attiré à peine une centaine de participantes, surtout des lesbiennes. Du fait qu'elle ait été la seule manifestation non mixte organisée au lendemain du massacre, faut-il croire que la non-mixité représentait une trop grande radicalité pour les femmes et le mouvement féministe ? Au moment par ailleurs où tous les médias francophones du Québec s'acharnaient à parler du geste isolé « d'un tireur fou », les lesbiennes radicales insistaient sur le fait qu'il s'agissait, pour reprendre le slogan de la manifestation, d'un « crime politique contre les femmes ». Elles se sont démarquées ainsi de l'ensemble des analyses et des actions menées, y compris celles des féministes. Si ces dernières ont fait appel à la solidarité des hommes face à ce « drame<sup>56</sup> », les lesbiennes radicales ont dénoncé au contraire la façon dont le système idéologique de la classe des hommes s'était mis en œuvre pour camoufler l'aspect politique du crime. En janvier 1990, lors de leur participation au panel « Il n'y a pas de petites violences » organisé par le Comité-femmes de l'Université du Québec à Montréal, les lesbiennes radicales affirmèrent :

Si les femmes et les lesbiennes s'étaient identifiées aux quatorze femmes assassinées pour cause de féminisme, cela aurait pu déclencher une prise de conscience de la guerre qui est menée contre elles. Prendre conscience de l'oppression que l'on subit peut engendrer la révolte qui, elle, peut mener à une lutte contre le pouvoir des hommes. Voilà pourquoi il était si important pour les hommes de gommer totalement le sens de ce crime politique commis par un de ses membres<sup>57</sup>.

Cet appel des féministes n'a pas vraiment permis de contrer le *backlash* qui a suivi la tuerie de Polytechnique. En fait, il est à se demander si la volonté des féministes d'inclure de plus en plus les hommes dans leurs luttes et de se désolidariser de tout discours radical ne contribue pas, jusqu'à un certain point, au maintien de ce *backlash*. Car même la volonté de plusieurs lesbiennes radicales de participer, en 1992, au forum « Pour un Québec féminin pluriel » n'a pas semblé enthousiasmer les féministes présentes à cet événement.

Le début des années 1990 marque par ailleurs un essoufflement du militantisme lesbien montréalais : les revues publient moins souvent alors que les organisations disparaissent peu à peu au profit de quelques gestes ponctuels de solidarité avec d'autres groupes opprimés. Les lesbiennes radicales cependant ne baissent pas les bras.

En 1992, elles se mobilisent pour appuyer les femmes autochtones qui avaient été écartées des pourparlers constitutionnels<sup>58</sup>. Elles s'impliquent simultanément avec des groupes parisiens pour apporter de l'aide aux lesbiennes qui subissent les effets de la guerre dans l'ex-Yougoslavie. Elles instituent aussi un comité de soutien pour trois lesbiennes de la ville de Québec qui avaient intenté une poursuite judiciaire contre un centre de femmes pour congédiement abusif et discrimination fondés sur le lesbianisme<sup>59</sup>. Enfin, chaque premier dimanche du mois elles tiennent ce qu'elles appellent un « *brunch* politique », c'est-à-dire un déjeuner-causerie où l'on discute d'actualité ou de tout autre sujet proposé par les lesbiennes présentes.

### **Les années 1990 : Un aperçu des enjeux**

C'est lors de ces déjeuners mensuels que l'on se mettra à réfléchir sur les nouveaux enjeux que posent pour les lesbiennes le mouvement *Queer* et la montée des revendications pour les droits des homosexuels. Depuis la fin des années 1980, le mouvement *Queer* prend de l'ampleur dans les milieux anglo-saxons, notamment en Amérique du Nord. Issu du postmodernisme, ce courant s'exprime par une volonté de rassembler ceux et celles qui visent la déconstruction du genre et de l'hétérosexualité normative. Cependant, en regroupant plusieurs catégories dites sexuelles – gais, lesbiennes, bisexuels, transsexuels, travestis –, il faut se demander si la théorie *Queer* n'occulte pas la signification politique du lesbianisme. En unissant ces catégories sur la base de leur sexualité dissidente, et en postulant que leur identité est nécessairement transgressive, cette théorie établit de *facto* une égalité de statut entre gais et lesbiennes. Or tout cela évacue la question des classes politiques hommes\ femmes par un raccourci idéologique qui ne s'attache qu'à la partie symbolique de cette relation. En réalité, la présumée transgression identitaire sert davantage aux gais puisqu'elle leur évite de reconnaître leur position en tant qu'hommes faisant partie de la classe dominante ; pour les lesbiennes, elle apporte l'illusion d'être dégagées de leur classe dominée. Mais voilà! « [L]a transgression d'une norme n'est pas obligatoirement la subversion d'un système de pensée<sup>60</sup> ».

Cette réflexion critique a fait l'objet d'une communication au colloque *Queer Sites* tenu à l'université de Toronto en mai 1993. Cette allocution a marqué un changement stratégique important, car pour la

première fois un texte se rapportant à la théorie du lesbianisme radical était présenté à un auditoire mixte. Cette diffusion plus large de nos analyses était motivée par un climat de dépolitisation générale. On assiste pourtant durant ces années à une implication croissante des lesbiennes dans des luttes pour l'obtention d'une égalité juridique, luttes menées ou dirigées par des gais.

Dans la perspective lesbienne radicale, revendiquer les mêmes droits sociaux que les hétérosexuels contribue à consolider un système qui maintient les rapports de sexe. C'est pourquoi, par exemple, la reconnaissance des conjoints de même sexe ne porte aucun désir de changement social véritable. Cette lutte de type réformiste rejoint les revendications historiques de nombre de gais pour qui l'homosexualité est une orientation sexuelle aussi normale que l'hétérosexualité. Parce qu'elle questionne l'hétérosexualité non pas en tant que *système* social mais bien comme *norme* sociale, cette revendication s'appuie tout au plus sur l'idée d'une différence de genre, voire d'une différence d'identité sexuelle. Or l'identité est l'un des trompe-l'œil les plus efficaces pour masquer la matérialité des rapports sociaux. L'identité rassure non seulement chaque individu, mais aussi la société entière qui semble afficher une supposée diversité. En somme, le repli sur l'individualité identitaire est l'une des stratégies les plus opérantes pour nous empêcher de penser à des transformations sociales à long terme.

### **L'histoire n'est pas finie...**

L'urgence est au cœur des préoccupations radicales. Pourquoi cette urgence au milieu de toute cette fatigue révolutionnaire ? D'abord parce que l'on ne cesse de répéter, depuis la chute du communisme, qu'il n'y a plus de place pour les mouvements de libération. Le matérialisme – et sont inclus ici le marxisme, le féminisme et le lesbianisme –, est une espèce en voie de disparition. Ensuite parce que la situation des lesbiennes, loin de s'améliorer, semble s'être dégradée. Les lesbiennes, ne l'oublions pas, restent assujetties aux conditions matérielles de la classe des femmes qui constitue le groupe social le plus pauvre<sup>61</sup>. Les lesbiennes pensent survie et on peut comprendre que cette survie économique soit à l'heure actuelle leur préoccupation principale.



Il est vrai que les confrontations à l'intérieur du mouvement des lesbiennes ont pu représenter un autre facteur pouvant expliquer en partie la perte de nos acquis. Le lesbianisme radical a certes confronté, mais il a également été confronté pour sa vision critique et innovatrice du monde. Notre position demeure l'une des plus menaçantes, et elle est l'une des plus menacées par le *backlash* de la droite et de l'extrême-droite. Dans les années 1980, par exemple, la non-mixité était un principe organisationnel à la base du mouvement autonome des lesbiennes alors qu'aujourd'hui, elle passe aisément pour de l'intolérance. Nous assistons en fait à un renversement des plus inquiétants où les mouvements d'opposition perdent la légitimité de penser et d'agir. Sans pensée à long terme, et sans vision globale et révolutionnaire, nous tombons dans un pragmatisme bon enfant où les petites revendications et le partenariat font le bonheur des dominants. Plus que jamais, nous devons prendre le contre-pied de cette nouvelle ère qui est en train d'araser toute forme d'opposition qui ne convient pas à ses visées dominantes.

En cette fin de XX<sup>e</sup> siècle, nous avons l'impression de nager en pleine confusion idéologique, mais cette confusion n'en est pas une. Ceux qui en sont les plus profondément persuadés sont ceux-là mêmes qui tirent les ficelles du pouvoir. Dans ce contexte, il convient certes d'agir et de réagir. Mais nos actions renvoient, elles aussi, à une certaine vision du monde qu'il importe de questionner. De nos jours, les dominants ont l'air d'avoir remporté une grande victoire, celle d'infléchir notre façon de penser en nous culpabilisant quand nous posons les termes réels d'un rapport d'oppression. À cet égard, l'histoire du mouvement des lesbiennes est passionnante et vaut la peine qu'on y réfléchisse encore, non pas d'une façon passéiste, mais bien en s'inspirant de la force critique qu'elle a toujours su déployer. Elle nous appartient et il nous appartient, plus que jamais, de l'utiliser à bon escient.

- 
1. Il faut souligner les deux articles d'Isabel Dargent « Lesbiano Radical, I et II », *Lilas*, n° 4 (1993) et n° 9 (1995).
  2. Publiée entre 1977 et 1980, *Questions Féministes* fut la plus importante revue féministe d'orientation radicale et matérialiste dans le monde académique francophone.

- 
3. Il s'agit des textes de Monique Wittig, « La Pensée straight » et de Emmanuelle de Lesseps, « Hétérosexualité et féminisme », tous deux parus dans le n° 7 (février 1980) de *Questions Féministes*.
  4. En fait, le féminisme radical, avec sa phrase célèbre « Le privé est politique », base son analyse sur les rapports de pouvoir existant entre les hommes et les femmes, qu'il nommera « patriarcat ». En rendant politique ce rapport « privé », il revendique l'abolition de toutes les expressions sociales de ce pouvoir, comme l'interdiction de l'avortement ou l'inégalité des salaires. Mais la relation réellement « privée », c'est-à-dire l'hétérosexualité qui fonde les rapports hommes-femmes, n'a jamais été questionnée.
  5. La première soutenue par Emmanuelle de Lesseps, *loc. cit.* et l'autre par Monique dans « Oppression, déterminisme et liberté : À propos de la collaboration », *Nouvelles Questions Féministes*, n° 1, mars 1981, p. 83-85. Ce texte est tiré de la brochure ronéotypée pour la « Rencontre Lesbienne » de juin 1980.
  6. Des lesbiennes féministes radicales de l'ex-collectif Q.F., « Lettre au Mouvement Féministe », *AHLA*, vol. I, n° 1, juin 1982, p. 32. Cette « Lettre » en date du 1<sup>er</sup> mars 1981 fut envoyée originalement à toutes les abonnées de *Questions Féministes* lors de la parution du premier numéro de *Nouvelles Questions Féministes*. En effet quelques mois après la dissolution de la revue, des membres du collectif firent fi de l'engagement pris par contrat à ne jamais reprendre le titre, et publièrent cette nouvelle revue. Il y a donc deux aspects à ce conflit : la confrontation idéologique et le conflit juridique qui aboutit à un procès au civil. Pour un historique de cette affaire, on pourra lire le dossier spécial paru dans *AHLA*, vol. 1, n° 1, juin 1982.
  7. Ce principe est présenté dans le document connu sous le nom de « Brochure bleue ». Produit en novembre 1981, ce texte est disponible aux Archives lesbiennes Traces de Montréal.
  8. Pour un historique des groupes de lesbiennes de l'époque, voir le *Bulletin des archives, recherches et cultures lesbiennes de Paris*, n° 6, décembre 1987, ainsi que *Les Lesbiennaires : Revue du Centre de documentation et de recherche sur le lesbianisme radical de Bruxelles*, nos 8-9, septembre 1983.
  9. Le 23 novembre 1979, dans un tract annonçant la fermeture du local de la Coop-Femmes, ses membres se définissaient toujours comme des

- 
- « lesbiennes féministes francophones ». Note éditoriale : pour un historique de la Coop-Femmes, voir le chapitre de Andrea Hildebran.
10. Des lesbiennes radicales de Jussieu, « À Caen on fête les saints et les morts ou : Pour se radicaliser, le féminisme extirpe sa racine », *AHLA*, vol. I, n° 1, juin 1982, p. 22-23. Ce groupe se réunissait sur le campus de Jussieu de l'université de Paris VII ; en juin de 1980, il avait organisé à Paris la « Rencontre lesbienne », la première grande manifestation publique exclusivement lesbienne.
  11. Collectif, « Variations sur des thèmes communs », *Questions Féministes*, n° 1, novembre 1977, p. 4-5.
  12. Les principales écrivaines associées à ce courant sont les Françaises Hélène Cixous et Annie Leclerc, et la Québécoise Madeleine Gagnon. En 1977, les trois ont publié conjointement le livre intitulé *La Venue à l'écriture* (Paris, Union générale d'éditions). Il est intéressant de noter par ailleurs qu'elles ont été parmi les premières à revendiquer le postféminisme dans les années 1990.
  13. Collectif, « Variations sur des thèmes communs », *loc. cit.*, p. 7.
  14. *Ibid.*, p. 6.
  15. Christine Dupont, « L'Ennemi principal », *Partisans*, n°s 54-55, 1970, p. 157-172. Il importe de noter que Christine Dupont est le pseudonyme de Christine Delphy.
  16. Colette Guillaumin, « Pratique du pouvoir et idée de Nature : L'Appropriation des femmes », *Questions Féministes*, n°s 3-4, 1978. Je me réfère toutefois à la réédition parue dans le recueil de Colette Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir : L'Idée de Nature*, Paris, Éditions côté-femmes, 1992, p. 47.
  17. *Ibid.*, p. 70, note 15.
  18. Mise à part le fait que Guillaumin parle de « l'obligation sexuelle » comme l'une des principales modalités de l'appropriation sociale des femmes, le féminisme matérialiste d'avant 1980 ne tiendra pas compte de l'hétérosexualité.
  19. Collectif, « Variations sur des thèmes communs », *loc. cit.*, p. 5.
  20. Monique Wittig, *loc. cit.* Je citerai cependant la version reimprimée dans *AHLA*, vol. III, n° 4, mars 1985.
  21. *Ibid.*, p. 17.
  22. Monique Wittig. « On ne naît pas femme », *Questions Féministes*, n° 8, mai 1980. Encore une fois, je me réfère à la version parue dans *AHLA*, vol. IV, n° 1, juillet 1985, p. 116.

- 
23. *Ibid.*, p. 111-112.
  24. Voir à ce sujet deux autres articles de Monique Wittig : « The Category of Sex » et « The Social Contract », parus l'un et l'autre dans le recueil de Monique Wittig, *The Straight Mind and Other Essays*, Boston, Beacon Press, 1992, p. 1-8 et 33-45.
  25. Wittig, « On ne naît pas femme », *loc. cit.*, p. 116.
  26. Adrienne Rich, « La Contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne », *Nouvelles Questions Féministes*, n° 1, mars 1981, p. 31.
  27. *Ibid.*, p. 18.
  28. Il faut citer ici Ti-Grace Atkinson (*Amazon Odyssey*, New York, Links Books, 1974, p. 83) : « *Lesbianism is a "sexual" position whereas feminism is a "political" position* » (Le lesbianisme est une position "sexuelle" alors que le féminisme est une position "politique"). Atkinson a élaboré une analyse intéressante de l'importance stratégique du lesbianisme qu'elle a malheureusement reniée dix ans plus tard dans « Le nationalisme féminin », *Nouvelles Questions Féministes*, n°s 6-7, printemps 1984.
  29. Monique Wittig, « Preface », dans *The Straight Mind and Other Essays*, *op. cit.*, p. xiii.
  30. Signé par « Monique », ce texte a été reproduit dans *Nouvelles Questions Féministes*, n° 1, mars 1981, p. 83-85.
  31. *Ibid.*, p. 84.
  32. Nicole-Claude Mathieu, « Quand céder n'est pas consentir : Des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes, et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie », dans Nicole-Claude Mathieu (resp.), *L'Arraînement des femmes : Essais en anthropologie des sexes*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en sciences sociales, 1985, p. 236.
  33. Citons, par exemple, Radicalesbians, « The Woman-Identified Woman », dans Karla Jay et Allen Young (eds), *Out of the Closets : Voices of Gay Liberation*, New York, HBJ, 1972, p. 172-177 ; Ti-Grace Atkinson (1974, *op. cit.*) ; et Nancy Myron et Charlotte Bunch (eds), *Lesbianism and the Women's Movement*, Baltimore, Diana Press, 1975.
  34. Pour une analyse plus approfondie des distinctions entre les deux courants, lire Ariane Brunet et Louise Turcotte, « Séparatisme et radicalisme », *AHLA*, vol. I, n°s 2-3, décembre 1982, p. 99-114. On peut lire aussi le recueil de Julia Penelope et Sarah Lucia Hoagland (eds), *For*

---

*Lesbians Only: A Separatist Anthology*, Londres, Onlywomen Press, 1988.

35. La première partie de cette section s'inspire d'une communication présentée au colloque « La Ville en rose » organisé conjointement par l'Université du Québec à Montréal et l'université Concordia en novembre 1992. Je tiens à remercier Johanne Coulombe pour avoir eu la permission d'utiliser ce texte intitulé « Amazones d'hier Lesbiennes d'aujourd'hui en revue ».
36. Collectif, *Amazones d'hier Lesbiennes d'aujourd'hui*, Montréal, Vidéo-Amazone, 1981, 105 minutes, VHS, français et anglais, noir et blanc. Les fondatrices du collectif étaient Ginette Bergeron, Ariane Brunet, Danielle Charest et Louise Turcotte.
37. Le numéro de mars 1982 portait effectivement la mention « n° 0 » sur la couverture. Nous l'avons voulu ainsi car il avait été écrit entièrement par le collectif afin de susciter des articles pour le numéro suivant, lequel est paru en juin 1982.
38. Collectif, « Dossier : Presse lesbienne », *AHLA*, n° 19, mars 1988, p. 41.
39. Collectif, *AHLA*, vol. I, n° 1, juin 1982, deuxième de couverture.
40. Collectif, « Éditorial », *AHLA*, vol. I, n° 1, juin 1982, p. 3.
41. Collectif, « Éditorial », *AHLA*, vol. II, n° 2, octobre 1983, p. 2.
42. Andrée Boucher, « Présentation du dossier », *AHLA*, n° 17, novembre 1986, p. 33.
43. Voir Francine Mayer, « Présentation », *AHLA*, n° 20, juin 1988, p. 3.
44. Johanne Coulombe, Pascale Noizet et Louise Turcotte, « À propos d'une mythologie scientifique : La maladie de l'obésité », *AHLA*, n° 23, décembre 1992, p. 88-89.
45. À l'été 1990, les « Mohawks de Kanesatake (localité située à une cinquantaine de kilomètres de Montréal) occupaient des terres qu'ils revendiquaient comme leurs mais que l'administration blanche d'Oka avait vendues à des promoteurs qui allaient les utiliser pour agrandir le golf local. Solidaires de cette lutte, les Mohawks de Kahnawake bloquèrent l'accès au pont Mercier qui relie l'île de Montréal à la réserve [...] Le gouvernement fit encercler les deux territoires mohawks par l'armée canadienne, accepta de rendre le « terrain de golf » aux Mohawks mais refusa, sous prétexte qu'il n'était pas question de négocier sous la menace des armes, de considérer les revendications des Amérindiens sur leurs droits ancestraux et territoriaux, et de façon générale, le droit à l'autodétermination des nations amérindiennes ».

- 
- Danielle Charest, Extrait de « Lesbianisme et la crise amérindienne », *AHLA*, n° 22, mars 1991, p. 50.
46. Danielle Charest, « Lesbianisme et la crise amérindienne : Compte rendu d'une entrevue effectuée à l'émission Voies de femmes », *AHLA*, n° 22, mars 1991, p. 55.
47. Je ne peux terminer ce parcours sans reconnaître la contribution extraordinaire de toutes les collaboratrices. Je tiens à signaler en outre que sans l'acharnement de certaines et le support technique, financier ou psychologique de plusieurs, *AHLA* n'aurait pas connu le même itinéraire.
48. Voir, par exemple, Penelope et Hoagland, *op. cit.*, et Sarah Lucia Hoagland, *Lesbian Ethics : Towards New Values*, Palo Alto (Californie), Institute for Lesbian Studies, 1988.
49. Note éditoriale : les chapitres antérieurs de Dominique Bourque et de Suzanne Boisvert et Danielle Boutet fournissent de multiples exemples de ce dynamisme.
50. Tout ce débat fut rapporté dans le bulletin de l'Association des périodiques féministes. Un dossier est disponible aussi aux Archives lesbiennes Traces de Montréal.
51. Madeleine Gagnon, « En relisant *Retailles* », *La Parole métèque*, n° 7, automne 1988, p. 40.
52. La revue a publié par la suite un résumé de l'atelier. Voir Danielle Charest et Louise Turcotte, « Féminisme et lesbianisme politique », *La Parole métèque*, n° 19, été 1991, p. 32.
53. Un compte rendu de cette occupation est paru dans *AHLA*, vol. III, nos 2-3, novembre 1984, p. 97.
54. Note éditoriale : au sujet de l'école Gilford, on se référera au chapitre de Suzanne Boisvert et Danielle Boutet.
55. On se souviendra que le 6 décembre 1989, Marc Lépine se présentait à l'école Polytechnique de Montréal et tuait 14 femmes sous prétexte qu'il haïssait les féministes. La conférence et la manifestation organisées par les lesbiennes eurent lieu le 13 décembre. On pourra consulter à cet effet Suzanne Vertue, *Riposte : Crime politique contre les femmes et les lesbiennes*, Montréal, Réseau Vidé-elle, 1990, 60 minutes, VHS, français, couleur.
56. Voir, par exemple, certains des textes parus dans le recueil Louise Malette et Marie Chalouh (dirs), *Polytechnique, 6 décembre*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 1990.

- 
57. Cette allocution a été reproduite dans *AHLA*, n° 21, mars 1990, p. 158.
58. En 1992, le gouvernement du Canada organise des discussions avec les provinces et les représentants de l'Assemblée des Premières Nations au sujet d'une éventuelle autonomie gouvernementale pour les autochtones. Les associations de femmes autochtones ne sont pas invitées mais demandent publiquement à ce qu'un éventuel gouvernement autochtone soit assujéti à la Charte canadienne des droits et libertés de la personne, car elles craignent que l'égalité des hommes et des femmes ne soit sacrifiée au nom des traditions.
59. La directrice du centre prétendait que le congédiement des trois lesbiennes était dû à leur approche féministe qui ne reflétait pas celle employée au centre. Le juge, dans sa décision de 45 pages le 28 juillet 1993, donna raison à la directrice (dossier 200-02-004933-919).
60. Nicole-Claude Mathieu, « Identité sexuelle/sexuée/de sexe? Trois modes de conceptualisation du rapport entre sexe et genre », dans Nicole-Claude Mathieu (dir), *L'Anatomie politique: Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Éditions côté-femmes, 1991, p. 230, note 2.
61. Au Canada, par exemple, les femmes comptaient pour 45 p. cent des personnes économiquement faibles en 1971 ; dix ans plus tard, ce taux avait augmenté à 60 p. cent. Il s'est stabilisé au cours des années 1980 en dessous de 60 p. cent (Morley Gunderson et Leon Muszynski, *Vivre ou Survivre? Les Femmes, le travail et la pauvreté*, Ottawa, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, 1990, p. 34).